

Le printemps dernier, à l'annonce de l'Accord international sur les céréales, tous les journaux du pays signalaient que nos cultivateurs pouvaient espérer un prix supérieur d'environ 20c. le boisseau. Cette hausse ne s'est pas concrétisée. Si l'on consulte le rapport de la Commission canadienne du blé, paru hier, on remarque que les prix ont baissé au cours du dernier mois de la campagne agricole. On voit sans difficulté que si le recul d'un mois veut dire quelque chose, les prix de l'an prochain seront bien décevants. L'abandon de l'Accord international sur le blé et le vide créé dans l'intervalle entre l'abandon de cet Accord et l'entrée en vigueur de l'Accord international sur les céréales laissent voir qu'un prix de soutien quelconque s'impose.

● (2.40 p.m.)

Les cultivateurs tiendront le gouvernement responsable, je crois, d'avoir annulé cet accord et de leur avoir refusé toute protection pendant cette période. J'ai parlé de l'accroissement des coûts de production. Hier soir, j'ai consigné des chiffres au hansom pour montrer comme ils avaient augmenté rapidement depuis l'avènement du gouvernement actuel. Aujourd'hui, les coûts de production n'ont plus aucun rapport avec le prix des céréales.

On peut dire à coup sûr qu'avant longtemps, l'agriculture des Prairies traversera un cycle de sécheresse, amorcé l'an dernier. S'il continue, comme nous avons tout lieu de le croire, le Canada aura peine à tenir ses engagements, non seulement à l'égard des marchés ordinaires, mais à l'égard de pays affamés, comme l'Inde. On a raison de dire que les perspectives à long terme des ventes de blé sont aussi bonnes que jamais. Il est donc ridicule que les cultivateurs des Prairies aient dû accepter un fléchissement des prix l'an dernier.

La situation a changé du tout au tout; il suffit de se rappeler, pour s'en convaincre, qu'en 1960, le marché mondial était d'environ un milliard de boisseaux de blé; l'excédent était alors de deux milliards de boisseaux. A l'heure actuelle, le marché mondial absorbe à peu près deux milliards de boisseaux, ce qui laisse un excédent d'un milliard environ, et le Conseil du blé a prédit que d'ici très peu d'années, la demande sur le marché mondial égalera la production. Je le répète, c'est insensé d'avoir permis une telle baisse des prix à un moment où les perspectives sont si bonnes. La promesse du gouvernement de fixer un prix minimum de \$1.95½ pour le blé est une chose insignifiante quand on s'at-

tend, à juste titre, à une augmentation de la demande mondiale; les cultivateurs canadiens tiendront le gouvernement responsable de négligence au sujet de la vente du blé.

M. Ed. Schreyer (Springfield): La déclaration que vient de faire le ministre du Commerce sera bien accueillie. On peut certes s'estimer heureux, puisque le versement final de cette année constitue un record dans les annales de la Commission canadienne du blé.

Il ne fait pas de doute que le versement final sera moins élevé à partir de l'an prochain, car on a accru le montant du premier versement et, vu que la moitié de la campagne agricole est déjà passée, le prix que la Commission a pu obtenir sur les marchés mondiaux est moindre que celui des années antérieures.

Le député de Provencher (M. Jorgenson) a parlé des perspectives quant aux ventes de céréales et aux prix qu'on obtiendra, et je suis tout à fait d'accord avec lui. J'ai signalé plusieurs fois à la Chambre le rapport coût-prix actuel comparativement à celui des années antérieures, et je n'abuserai pas de mon temps de parole en les répétant aujourd'hui.

Mais je tiens à dire, pour terminer, qu'en déclarant hier que les candidats libéraux qui désirent obtenir l'appui des provinces de l'Ouest devront préciser leurs vues sur la question du prix du blé et du coût de la production, le premier ministre de la Saskatchewan exprimait un sentiment que l'on retrouve partout dans l'Ouest canadien. Depuis quatre ans, l'inflation a dévalué le dollar canadien et a occasionné une montée rapide des coûts de la production agricole. Cela exige que le gouvernement prenne des mesures de compensation visant à accroître les sommes reçues par les agriculteurs pour leur production, production de céréales dans le cas qui nous occupe.

Il incombe au ministre et à ses collègues d'envisager sérieusement la nécessité d'adopter une politique, un système de double prix, appelons cela comme on voudra, qui alignera mieux les prix sur l'augmentation des coûts de la production depuis trois ou quatre ans. Il y a quatre ans, on parlait de fixer le prix du blé, à \$2. Aujourd'hui, ce devrait être environ \$2.20, ou quelque chose d'approchant.

Le montant de \$1.98 que l'on a réalisé, inclusion faite du versement final, est tout à fait le bienvenu, mais on est très loin du niveau déclaré nécessaire et justifié il y a quelques années par les porte-parole du gouvernement.

[M. Jorgenson.]